

MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

Le Coordonnateur des relations
avec la mission d'information
parlementaire sur le Rwanda

8.4. Lettre du Général Mourgeon à M. Bernard Cazeneuve,
22 octobre 1998, Transmission des réponses aux allégations du
Colonel Marchal sur des livraisons d'armes

n° 73

TRANSMISSION PAR TELECOPIE

DESTINATAIRE : MINISTERE DE LA DEFENSE -

A l'attention du Général MOURGEON et du Commandant DU SARTEL

Date : Mardi, 13 octobre 1998

Expéditeur : M. Jacques BERNIERE

Nombre de pages : 1

Messieurs,

Je vous communique, ci-après, la réponse écrite du Ministère belge de la Défense à une question qu'avaient posée lors de leur séjour en Belgique, MM. BRANA et CAZENEUVE.

"Le Colonel Marchal a bien accordé une interview à la BBC en août 1995. Il confirme qu'un des observateurs des Nations Unies sous ses ordres à l'aéroport de Kigali, un officier sénégalais, lui a rapporté oralement, dans le courant de la nuit du 8 au 9 avril 1994, que des caisses de munitions de mortiers avaient été débarquées d'un des trois avions militaires français ayant atterri cette nuit là à Kigali et qu'elles avaient été chargées sur des véhicules de l'armée rwandaise".

A l'évidence, la transmission de cette réponse à la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda relève du Ministère français de la Défense, seul en mesure de l'accompagner des commentaires appropriés./.


Jacques BERNIERE